

## Conseil d'école : école élémentaire de Curienne

jeudi 13 octobre 2016

### Ordre du jour :

- les effectifs, la répartition
- organisation pédagogique
- règlement intérieur
- sécurité
- projets et activités pour l'année scolaire.
- besoins matériels et fonctionnement
- questions diverses

### Présents

Mme GAGET Séverine, enseignante de CP CE1 CE2, directrice de l'école élémentaire

Mme LIGNEAUT Isabelle enseignante de CE2 CM1 CM2 excusée (congé maladie)

Mme LHERMINIER Murielle, enseignante remplaçante qui a effectué le remplacement de Mme Ligneaut depuis le 1er septembre.

Mr BONNIN Georges enseignant remplaçant assurant les décharges de direction;

Mr le maire, Mr BOCHET

Les déléguées de parents d'élèves : Mme ARNAULT, Mme DUGAST, Mme GISCLON,

Mme GUYARD excusée

Mr BELAY Laurent, IEN circonscription de Montmélian, excusé

### 1. effectifs et répartition

#### Effectifs 2015/2016

Les effectifs de cette année sont en hausse (+ 5 élèves). L'école élémentaire compte actuellement 43 élèves répartis en 2 classes et deux nouveaux élèves arriveront dans l'école le 3 novembre. Nous accueillerons donc 45 enfants dès la rentrée.

Pour la quatrième année, les CE2 travaillent alternativement dans les 2 classes.

#### - Classe de CP CE1 CE2 :

18 élèves ( CP = 12 CE1 = 6 ) le lundi, mercredi matin et vendredi matin

27 élèves ( CP = 12 CE1 = 6 CE2 = 9 ) le mardi et le jeudi

#### - Classe de CE2 CM1 CM2 :

18 élèves (CM1 = 12 CM2 = 6 ) le mardi et le jeudi

27 élèves (CE2 = 9 CM1 = 6 CM2 = 12 ) le lundi, le mercredi matin et vendredi matin

Ce fonctionnement permet aux enfants de CE2 de développer ses capacités d'adaptabilité et d' autonomie.

### 2. organisation pédagogique

#### - équipe pédagogique

Mme Curtellin, enseignante des MS/GS intervient deux fois par semaine (de 13h50 à 14h45) avec le groupe de CP pour travailler dans le domaine de la découverte du monde et le rallye problème. Mme Weiss-Guinet prend alors en charge les GS.

#### - RASED :

Un maître spécialisé, Mr GODINO, interviendra deux fois par semaine ( le lundi matin et jeudi matin ) au premier trimestre pour apporter une aide à certains élèves.

Cette aide concerne 2 élèves de CP pour travailler la lecture et deux élèves de CE1 pour consolider la lecture orale (travail de la fluence).

- **Mme CHAMBRE : professeur d'anglais** au collège de Saint Alban enseignera l'anglais pour la troisième année tous les mardis. Elle prendra en charge les CE1/CE2 et les CM1/CM2 à raison d'une heure par semaine pour chaque groupe.

L'enseignement de l'anglais pour les CP sera assuré par leur enseignante.

- **EVS** : Mr Jean-Luc Fontanet était présent à l'école élémentaire tous les mardis matin. Il apportait une aide précieuse dans toutes les tâches administratives. Malheureusement, son contrat s'achève au 31 octobre, sans possibilité de renouvellement.

Nous espérons pouvoir de nouveau obtenir l'aide d'un nouvel EVS rapidement.

- **APC** : Pour cette première période, les APC ont lieu deux à trois fois par semaine, de 13h15 à 13h45 pour cette première période. Elle permet d'apporter aux élèves une aide individualisée en mathématiques, en français ou de travailler la méthodologie. Cela permet de résoudre des problèmes ponctuels, de réexpliquer une notion qui n'a pas été comprise mais aussi d'aider pendant toute une période certains élèves ayant des difficultés dans un domaine précis ( : lecture orale, numération ....).

### **3. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école élémentaire de Curienne a été rédigé et adopté lors du conseil d'école du 15 juin 2015.

Ce règlement est soumis aux conditions générales définies dans le règlement départemental des écoles publiques de Savoie.

Deux précisions ont été apportées au règlement intérieur pour cette rentrée 2016/2017 :

- **IV) Usage des locaux, hygiène et sécurité :**

**sécurité :**

Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de Toussaint, prioritairement l'exercice "attentat intrusion".

- **VIII) Les règles de vie de l'école :**

**recommandations et interdictions :**

La consommation de bonbons et de chewing-gums est interdite à l'école.

### **4. Sécurité :**

Cette année, plusieurs directives nationales et académiques concernant la sécurité dans les écoles, ont été publiées. Elles préconisent un ensemble de mesures à suivre pour assurer la sécurité, notamment :

- - PPMS Mise en place et actualisation d'un PPMS ( plan particulier de mise en sureté)

- accueil à l'entrée des écoles par un enseignant avec contrôle visuel éventuel des sacs.

- trois exercices de sécurité durant l'année scolaire.

Un premier exercice de mise en sureté a été organisé le mercredi 5 octobre.

Cet exercice pratique a été précédé d'un travail dans les classes pour évoquer les circonstances dans lesquelles une mise en sureté s'avérerait nécessaire et préciser la conduite à tenir.

Actuellement, le hall d'entrée de l'école reste ouvert pendant les heures de classe pour permettre par exemple à un parent d'élève de venir chercher son enfant pour un suivi chez un spécialiste.

Pour assurer la sécurité et éviter l'intrusion de toute personne étrangère dans l'école nous souhaiterions pouvoir fermer le hall d'entrée et qu'une sonnette soit installée.

La porte communiquant avec le hall d'entrée de la mairie sera également fermée.

- Deux exercices d'évacuation incendie dans l'année.

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mercredi 12 octobre.

## **5. projets et activités pour l'année scolaire**

### **• activités sportives et culturelles :**

- **endurance** : le courseton a eu lieu le mardi 27 septembre à la Thuile.
  - **Indiana Mômes** : La classe de CP CE1 CE2 a participé cette année à cette rencontre organisée par l'USEP, le jeudi 6 octobre au fort du Tamié. Il s'agit d'une rencontre sportive puisque les enfants participent par équipe à des ateliers au cours desquels il sont amenés à grimper, escalader, sauter, tirer... Cette manifestation nous a également permis de travailler l'éducation morale et civique par le biais de la littérature enfantine. En effet, en amont de cette rencontre nous avons travaillé sur trois albums qui traitaient du thème de la différence. Le jour de la rencontre, les enfants ont retrouvé le long du parcours les personnages des albums et ont du répondre à des questions sur les histoires qu'ils avaient lues en classe.
  - **natation** : La classe de CP CE1 CE2 participera cette année à un cycle natation qui aura lieu du 3 novembre au 25 novembre, à raison de trois séances par semaines le mardi, jeudi et vendredi matin.
  - **projet musique** : avec Micay l'intervenante de l'école de musique de Saint Alban qui interviendra cette année à raison de 8 séances par classe aux mois de février, mars et avril.
  - **athlétisme** : La rencontre d'athlétisme, regroupant les écoles du plateau, aura lieu en fin d'année à Curienne.
- Par avance nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps pour accompagner et encadrer les enfants lors des différentes sorties.

### **- projet classe de mer :**

Nous avons cette année pour projet d'organiser une classe de mer pour tous les élèves de l'école.

Nous souhaiterions partir au Pradet et proposer aux plus grands ( CE2 CM1 CM2) de s'initier à la voile. Quand aux CP CE1 nous aimerions leur faire découvrir la région du Pradet, le littoral mais aussi leur permettre d'approfondir les apprentissages effectués en début d'année lors du cycle natation.

Cette classe de mer organisée en partenariat avec l'association savoyarde des classe de découverte aurait lieu du 19 au 24 juin. Suite à un premier sondage, la quasi totalité des parents semble enthousiaste. Une famille a donné une réponse négative et une seconde famille de CP a émis des réserves par rapport à l'âge de l'enfant.

A la rentrée nous allons établir plus précisément le programme puis nous organiserons rapidement une réunion d'information avec les familles.

En ce qui concerne le financement du projet, le coût exacte dépendra du programme précis, nous pouvons donner dès à présent un coût approximatif :

- classe à dominante voile : 420 euros
- classe découverte du milieu / natation : 390 euros

des aides financières seront apportées aux familles par le conseil général ( en fonction du quotient familial) , par le sou des écoles et nous sollicitons également la commune pour une aide financière.

## **6 . Matériel et fonctionnement de l'école**

- Nous remercions la mairie pour l'achat d'une nouvelle chaise de bureau et pour le financement de matériel informatique dans la classe de CE2 CM1 CM2. En effet, depuis le mois de septembre la classe est équipée d'un ordinateur relié à un vidéoprojecteur d'un meuble informatique.
- Le problème de téléphone évoqué lors du conseil d'école de juin 2015 a été résolu.
- Les enseignantes de l'école élémentaire ne disposent pas dans leurs locaux d'une photocopieuse. C'est très contraignant d'autant plus quand nous avons besoin d'une photocopie supplémentaire lors du moment de classe. La photocopieuse est devenu un outils indispensable et nous souhaiterions que notre école élémentaire puisse au même titre que la maternelle disposer d'une photocopieuse.

## **7. Remarques et questions diverses**

Pas de questions, pas de remarques de la part des parents d'élèves.